

« La formation doit intégrer les mutations des métiers du social. »

Alors que le projet de ré-architecture des métiers du social cristallise toutes les tensions, Diane Bossière, directrice générale de l'Unaforis¹ revient sur les enjeux de cette réforme.

Union Sociale : Quelle place doit tenir la formation pour accompagner les mutations du travail social ?

Diane Bossière : Dans n'importe quel secteur d'activité, la formation des professionnels doit accompagner les mutations des métiers. Ce n'est pas la formation qui détermine les métiers, mais bien l'évolution des métiers qui doit se répercuter dans les formations. La formation est un outil de professionnalisation, qui doit être garant de la préparation et de l'adaptation des profes-

« Si certains travailleurs sociaux se qualifient de "spécialistes", ils sont aussi souvent vus comme intervenant de manière cloisonnée les uns par rapport aux autres. »

sionnels. Elle sert à inculquer des valeurs, à transmettre des connaissances, à se situer dans un environnement. Elle apporte des méthodes et techniques qui développent l'habileté en situation. Elle accom-

pagne la réflexion et contribue à enrichir l'identité professionnelle. La formation a été historiquement structurante des métiers de travail social. Elle doit continuer à l'être, mais sans pour autant penser pouvoir maîtriser les mutations des métiers.

US : La formation initiale semble se diriger vers une refonte des diplômes avec la mise en place d'un tronc commun les premières années et des spécialités ensuite. Quels sont les objectifs de cette réforme ?

DB : La refonte des diplômes envisagée a pour objets, une meilleure lisibilité et une reconnaissance de la filière « travail social » ainsi que le renforcement d'une identité commune de travailleur social. C'est cela que traduit la mise en place d'un socle commun de formations pour tous les futurs professionnels de l'in-



tervention sociale ayant les mêmes finalités d'intervention et des valeurs communes. Les spécialités ne viendront pas après le socle commun, mais s'intégreront à celui-ci, tout au long de la formation. Elles différencieront les futurs professionnels qui voudront se diriger progressivement plutôt vers l'accompagnement social, ou plutôt vers l'accompagnement éducatif, complétant leur cursus par des parcours optionnels complémentaires. Cette approche permettra d'approfondir un champ d'activité particulier, et d'accéder à un diplôme générique de travailleur social, assorti d'une spécialité et d'options.

US : En donnant une aussi large place aux formations généralistes, ne craignez-vous pas de mettre à mal certaines spécialités ?

DB : Ce qui ressort des EGTS, c'est moins la nécessité de préserver l'efficacité des interventions, que de développer leur efficacité dans l'avenir, en intégrant des changements de posture, des capacités d'intervention collectives, une meilleure aptitude à se situer dans les projets institutionnels, une plus grande coordination entre acteurs autour d'un projet global auquel participent les personnes concernées, une plus forte

complémentarité entre les intervenants de la santé et du social, de l'accueil en institution et de l'aide à domicile... Quant aux spécialités, il s'agit plutôt de parler des 14 diplômes existants, qui se transforment, se reconfigurent et se diversifient, avec l'objectif d'une meilleure articulation entre formation initiale et continue et plus de passerelles entre les diplômes.

US : Cette démarche est-elle comprise par les acteurs de l'intervention sociale ?

DB : Les acteurs ont été sollicités pour participer aux débats qui se sont déroulés dans les régions, pour faire entendre ce qu'il fallait faire changer dans le système en place. Si certains travailleurs sociaux se qualifient de « spécialistes », ils sont aussi souvent vus comme intervenant de manière cloisonnée les uns par rapport aux autres, de par leur mode d'intervention spécifique, qui a parfois du mal à s'adapter à des situations complexes nécessitant l'inter-

vention de plusieurs spécialistes en parallèle. Dans le secteur social, chaque diplôme était jusqu'à maintenant corrélé à un métier. Mais les métiers changent, ils sont de plus en plus nombreux et mouvants. Les formations doivent donc permettre de s'adapter à des figures d'emplois diversifiées et préparer à se spécialiser dans l'emploi même, sans s'y enfermer. Il n'en reste pas moins que ces évolutions doivent être encore largement travaillées, en lien étroit avec les professionnels de l'intervention sociale et les établissements de formation. Ces travaux doivent être expliqués sans relâche, pour permettre aux uns et autres de comprendre les raisons, logiques et les atouts des réponses apportées. ●

Propos recueillis par AJ

(1) Union nationale des associations de formation et de recherche en intervention sociale

Des formateurs d'un nouveau genre

Depuis 2005, ATD Quart Monde propose aux professionnels de l'action sociale de se former avec des personnes en situation de pauvreté. Une expérience innovante à plusieurs titres...

Les personnes en situation de pauvreté sont titulaires d'un savoir. La formule semble révolutionnaire mais elle oriente depuis des années la philosophie et les pratiques de mouvement ATD Quart Monde. Une approche qui a conduit à la création à partir de 1996 de la pédagogie du croisement des savoirs et des pratiques, puis des Ateliers du croisement des savoirs. Ces véritables co-formations rassemblent 4 à 5 fois par an des professionnels de l'action sociale et des personnes vivant des situations de pauvreté, militantes d'ATD Quart Monde. « Nous sommes régulièrement sollicités par diverses institutions comme des centres de formation continue ou des conseils généraux soucieux de faire évoluer les pratiques des professionnels », explique Hervé Lefeuvre, responsable des ateliers à ATD.

Pour préparer ces co-formations, rien n'est laissé au hasard. Du côté des acteurs de l'action sociale, comme du côté des personnes militantes en situation de pauvreté, des groupes sont identifiés. Ils travaillent chacun de leur côté sous l'égide d'un animateur. Le but est de formaliser une réflexion commune, un véritable savoir qui dépasse largement le simple fait de témoigner. « La constitution de ces groupes est essentielle. Elle permet d'accepter le fait que l'autre est titulaire d'un savoir à partager qu'il soit issu des pratiques professionnelles ou ancré dans une expérience. Cette reconnaissance réciproque permet une recherche commune et un véritable échange dans une démarche partenariale. » Mais que se joue-t-il pendant ces quelques jours de croisements des savoirs ? Les professionnels vivent parfois un véritable choc tant ils sont surpris par le recul des personnes militantes et leur capacité à proposer une véritable réflexion argumentée. « Certains sont également un peu déstabilisés car ils perdent la maîtrise de la conduite de l'échange. Cette formation les renvoie à leurs propres pra-



© ATD Quart Monde

tiques en bousculant quelques certitudes ». Pourtant, quelques mois plus tard, cette expérience si particulière commence à produire ses effets. « Des professionnels commencent à faire évoluer leurs pratiques, à prendre soin de mieux expliquer les décisions qu'ils prennent pour les personnes, à s'appuyer non plus sur les faiblesses, mais sur les potentialités de l'autre, à les voir comme des partenaires. » Une autre manière d'envisager l'accompagnement social se met alors l'œuvre... Une formule d'avenir sans aucun doute. ●